
Compte-rendu de conseil d'école

Maternelle des Petites Maisons

4 novembre 2019

Participants

Julie MAZET enseignante GS, directrice
Bernadette CHEVALIER enseignante PS
Martine ROUSSEL enseignante MS/GS
Mélina GACHET enseignante MS/GS
Marie-Pascale JEANDOT enseignante PS/MS
Corinne TOURNE enseignante PS/MS
Camille GENESTIER ATSEM
Laetitia DEZARNAUD ATSEM
Marie MUGGEO ATSEM
Céline CURINIER ATSEM
Ferial BONNET MACHOT parent délégué
Amélie ARSAC parent délégué
Claire FAVIER parent délégué
Sandrine BOTLAN parent délégué
Olivier CLARINI parent délégué
Jacques VILLE DDEN
Frédérique DEL GOBBO adjointe éducation

Excusée : Mme l'inspectrice de l'éducation nationale

Ordre du jour

Informations sur la rentrée scolaire et l'année 2019-2020

1. Point sur les effectifs

a. 5 classes :

1 classe : 24 petits, 1 classe 7 petits/19 moyens, 1 classe 8 petits/17 moyens, 1 classe 10 moyens/ 15 grands, 1 classe 25 grands.

Effectif moyen par classe : 25 enfants.

2. Point sur le règlement

Pas de changement P/R à l'an dernier

3. Projets de sorties

- a. Poney : le cycle équitation s'est achevé avant les vacances de la Toussaint. La météo a été clémente et ce cycle a été une réussite.
 - b. Piscine : les élèves de GSM iront à la piscine en fin d'année scolaire pour 8 séances de natation. Une dérogation a été demandée à l'Education Nationale pour que les enfants de MSM de la classe de Martine puissent accompagner leurs camarades sur ces sorties (car cela n'impactera pas le budget et évitera de reporter la charge des moyens sur les autres classes)
 - c. Cinéma : poursuite du projet école et cinéma. Les enfants iront à Vizille assister à des séances choisies par l'Education Nationale (2 séances pour les petits/moyens et 3 séances pour les grands)
 - d. Espaces Naturels Sensibles : il n'a pas été possible d'obtenir pour une deuxième année consécutive le financement du projet ENS par le Département. Les enfants feront probablement deux (quelques) sorties nature avec le budget de l'école et alloué par la mairie.
 - e. Sorties au Belvédère ou au musée de Grenoble envisagées si les expositions proposées sont adaptées à l'âge des enfants.
 - f. Sorties à la bibliothèque 1x par période. Les enfants s'y rendent à pieds, écoutent une lecture organisée et peuvent emprunter des livres pour la classe.
4. Jardinage : les enfants et les enseignants utilisent avec grand plaisir les bacs construits par les services techniques. Ils ont pu récolter des légumes et des aromates. Ce projet sera poursuivi sur cette année scolaire.

5. Miel : Un apiculteur viendra expliquer le miel et les abeilles aux enfants de petites et moyennes sections début novembre et aux enfants de grande section fin novembre. Une dégustation est prévue.
6. Evaluations nationales à l'entrée en CP : les évaluations ont été rendues de manière individuelle aux parents (RDV parents/professeurs si besoin). Elles portent sur les connaissances acquises en maternelle en phonologie, langage, numération. Il faudra attendre le prochain conseil d'école pour connaître les statistiques de l'école des Petites Maisons par rapport aux moyennes régionales et nationales.
7. Budget : Le comité des fêtes a versé 400 euros/classe.

La mairie subventionne la totalité des sorties piscine, le transport poney et ENS, contribue aux fournitures de classe à hauteur de 34 euros/enfant, donne une enveloppe de 500 euros pour l'achat des livres.

8. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : ce sont de petits temps de travail privilégié avec les enseignants, par groupe de 2 ou 3 élèves. Il s'agit d'une demi-heure de travail de 16h15 à 16h45. Chaque parent est libre d'accepter ou non que son enfant participe à ces temps d'activités pédagogiques, sur proposition de l'enseignant. En maternelle, les APC sont axées sur le développement du langage oral, de la phonologie, la lecture et la compréhension d'une histoire, et peuvent être proposés à tous les enfants en fonction de leurs besoins.

Questions des parents d'élèves

9. *Les écoles de St Martin d'Uriage ne se sont jamais appuyées sur le réseau RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Qu'en pensent les enseignants et quelles sont les démarches à effectuer pour en profiter ?*

Réponse : les enseignants font des demandes chaque année pour certains élèves en difficulté. Actuellement les RASED sont débordés et leur budget est en baisse. La priorité du réseau est portée sur l'élémentaire, en CP et CE1 particulièrement. Les dossiers montés aux Petites Maisons n'ont jamais été considérés comme prioritaires jusqu'à présent. Les parents ont le droit de solliciter l'Education Nationale s'ils le souhaitent. La présence ponctuelle d'un médecin scolaire et/ou du psychologue scolaire serait bien entendu appréciée par les enseignants.

10. *Pour le confort des enseignants comme des enfants (fatigue, mauvaise compréhension...), serait-il possible de faire une étude sur l'acoustique de l'établissement et mettre en place les solutions modernes pour que le niveau sonore reste supportable et faciliter l'apprentissage de ce fait ?*

Réponse de la mairie : une étude technique acoustique est prévue sur le budget 2020, qui permettra ensuite de budgéter les travaux nécessaires.

11. *Certains parents rapportent une baisse de la qualité des repas de la cantine (pas de participation à la semaine du goût, des desserts industriels alors qu'ils semblaient faits maison l'année dernière, des repas végétariens qui sont peu satisfaisants, des repas de substitution sans protéine et qui ne sont pas annoncés sur le menu hebdomadaire)*

Réponse : le personnel de la cantine est en train de se former à la cuisine sans protéines animales (un repas par semaine est concerné, il s'agit d'une obligation légale). La personne qui faisait les pâtisseries a été en arrêt, ce qui explique probablement la diminution de gâteaux faits-maison.

Les seuls repas de substitution prévus sont ceux des enfants qui ne mangent pas de porc. Autant que possible, ces menus seront communiqués aux parents. Pour les enfants végétariens, il n'existe pas de menu de substitution. On leur propose de manger plus d'entrée ou d'accompagnement.

12. *Est qu'il y a un protocole et des exercices de confinement prévus par rapport aux risques chimiques en lien avec le site de Jarrie ? Même question concernant le risque d'intrusion/terrorisme ? Si oui, est-il possible que les parents en soient informés ?*

Réponse : des exercices d'évacuation de l'école sont prévus (4 exercices obligatoires/an : 2 pour l'incendie et 2 pour le ppms). En cas d'intrusion, il n'existe pas de cachette dans l'école. Les enfants doivent donc évacuer rapidement l'école, comme pour un incendie. Pour le confinement, il est difficile d'obstruer toutes les fenêtres et les aérations de l'école. Les enfants restent groupés dans l'école dans l'attente d'informations extérieures). Dans tous les cas, ces exercices sont présentés sous forme de jeux pour ne pas inquiéter inutilement les enfants.

13. *Est-il possible de réouvrir le portail d'accès entre la maternelle et l'élémentaire en mettant si besoin un digicode ?*

Réponse : Le plan vigipirate et la sécurité de l'établissement pousse à maintenir le portail fermé. La mise en place d'un digicode a un coût financier, et risque de tomber en panne ... De plus, les escaliers qui permettent de monter directement de la garderie des maternelles à l'école élémentaire ne sont pas aux normes et assez glissants. Il vaut mieux repasser par le portail de l'entrée et faire le tour.

Un échange avec la Mairie pour la mise aux normes des escaliers serait-il à envisager ?

14. *Est-ce qu'il y a une récréation l'après-midi pour les moyens ?*

Réponse : Normalement non, car ils se lèvent un peu tard de la sieste. Les enfants sont assez calmes après la sieste normalement, et n'expriment pas le besoin de sortir. De plus, les temps d'apprentissage de l'après-midi sont plus courts que le matin. En fonction de la météo ou de l'excitation dans la classe, les enseignantes peuvent être amenées à modifier l'organisation des récréations.

15. Pouvez vous nous expliquer le principe de séparation des 2 cours de récréation ?

Réponse : L'implantation du bâtiment sur le site induit cette séparation. Comme il est impossible de surveiller les deux cours et le passage de l'une à l'autre, en garantissant la sécurité des enfants, chacun sort donc devant sa classe. Jusqu'à présent, les enfants ne se plaignent pas de ne pas pouvoir changer de cour. Pour des questions de gabarit, il est judicieux que les plus petits ne soient pas dans la cour du fond.

16. La réunion de rentrée peut-elle se dérouler plus tôt surtout pour les petites sections afin que les parents accompagnent aux mieux les enfants dans cette nouvelle étape ?

Réponse : pas d'opposition de principe, mais le planning des réunions de rentrée est assez compliqué à caler. Il est parfois intéressant d'un peu mieux connaître les enfants avant de faire la réunion. Toutes les informations sur le rythme des enfants (journée type) et le fonctionnement de la maternelle se trouvent par ailleurs dans le livret remis à l'inscription.

17. Comment se passe la cohabitation avec le centre de loisirs ?


Réponse : jusqu'à présent, la cohabitation est encore compliquée, avec des soucis de rangement de matériel, de propreté, ... Reste aussi la question de comment la mairie va compenser financièrement l'usure du matériel de motricité ... utilisé de façon plus intense.

Une réunion a eu lieu afin d'harmoniser les pratiques d'utilisation du matériel et de rangement. Les classes des enseignantes sont fermées pour le centre de loisirs.

Réunion du périscolaire

Après chaque conseil d'école, une réunion avec la responsable du service périscolaire sera proposée aux parents.

Cette année, le service périscolaire a obtenu un nouvel agrément Jeunesse et Sport. Une réflexion globale est portée sur les temps transitoires (déjeuner 12h/13h45, garderie 16h15/18h).



Dans ce cadre, 36h par an (6x6h le mercredi) ont été dégagées afin que le personnel puisse travailler sur son projet d'accompagnement éducatif (Qu'est-ce qu'il souhaite apporter aux enfants ? - ex. autonomie, solidarité, etc - et comment le mettre en place).

En parallèle, un plan de formation du personnel a débuté (5 personnes étaient déjà en formation BAFA sur les vacances de la Toussaint).

A terme, un planning des animations proposées aux enfants sur les temps périscolaires sera communiqué aux parents. L'idée n'est pas de faire de la "sur-activité" mais de permettre aux enfants de passer un moment de plaisir et de détente, en capitalisant sur les compétences des animatrices.

Prochain conseil d'école : lundi 17 février à 19h.